

Lyon, 23 novembre 2023,

Communiqué de presse

ONU : La France poursuit sa politique de la chaise vide !

La diplomatie française va laisser son siège onusien une nouvelle fois vide, en ne participant pas à la seconde réunion des États parties au Traité sur l'interdiction des armes nucléaires (TIAN), qui se tiendra au siège de l'ONU, New York, du 27 novembre au 1er décembre 2023.

Le président Macron aurait pu faire le choix d'une participation de la France [sous le statut d'État observateur](#), démontrant alors une attitude responsable, comme membre permanent du Conseil de sécurité, et de respect de ses propres mots sur l'importance du multilatéralisme. Mais non, il a fait le choix du renoncement et de rendre encore plus illisible la voix de la France et de ses valeurs progressistes.

[La Seconde Réunion du TIAN](#), réuni sous l'égide des Nations Unies, va accueillir les 69 États parties (dont l'Irlande, l'Autriche, Malte, Mexique, le Kazakhstan...), plus une trentaine d'États (Brésil, Indonésie, Liechtenstein, Mozambique, Algérie) qui ont lancé leur processus de ratification de cette nouvelle norme internationale. À ces États, il se rajoute des États observateurs (Allemagne, Australie, Singapour, Qatar, ...). Cette réunion se déroule alors que de multiples forums (G7, G20) soulignent le danger pour la sécurité internationale posé par les armes nucléaires ; et alors que l'Ukraine est agressée par la Russie puissance nucléaire et qu'il existe des tensions nucléaires fortes au sein du Moyen-Orient.

En parallèle de cette Seconde réunion, il se tiendra une conférence parlementaire, réunissant une trentaine de délégations (Italie, Allemagne, Belgique, Canada,...), dont de France, avec la présence des sénateurs Guy Benarroche, Guillaume Gontard, et de Hinamouerra Cross-Morgant, représentante de l'Assemblée de Polynésie Française.



Pour **Jean-Marie Collin, directeur de ICAN France** « L'absentéisme de la France est regrettable, car elle abîme son image d'État responsable. Cette attitude est à l'opposé du travail fait par les parlementaires qui n'ont cessé ces derniers mois de faire vivre le TIAN, notamment lors de la loi de programmation militaire. Leur mobilisation pour cette seconde réunion est manifeste, 70 d'entre eux appellent le président à occuper ce siège, laissé jusqu'à présent vide ».

Pour **Patrice Bouveret, directeur de l'Observatoire des armements** : « Participer comme observateur à cette réunion, aurait été une occasion rêvée pour le président Macron de manifester sa volonté que le France soit une "puissance d'équilibre", en venant dialoguer avec les États présents en

faveur du désarmement nucléaire, conformément aux engagements pris notamment dans le cadre du Traité de non-prolifération. »

À l'occasion de cette seconde réunion, ICAN France publie [une nouvelle bande dessinée sur le Traité d'interdiction des armes nucléaires](#) (TIAN), expliquant son processus de création au sein de l'ONU, ses spécificités et l'attitude des puissances nucléaires.

Contacts pour interview :

- **Jean-Marie COLLIN**, directeur de ICAN France, + 33 (0)6 37 94 62 41 – jeanmarie@icanfrance.org
- **Patrice BOUVERET**, directeur de l'Observatoire des armements et co-porte-parole de ICAN France, + 33 (0)6 30 55 07 09, patricebouveret@obsarm.info